



POMME DE TERRE

N° 16

du 21/06/2019

Rédacteurs

Bulletin co-rédigé par la
Chambre d'Agriculture du
Loir-et-Cher et ARVALIS-
Institut du végétal.

Observateurs

Agri Beauce,
Chambre d'Agriculture 28,
Chambre d'Agriculture 41,
Chambre d'Agriculture 45,
Comité Centre et Sud,
Ferme des Arches,
Parmentine,
Pom'Alliance,
Les 3 Laboueurs,
Soufflet Agriculture,
Terre de France.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,

Président de la Chambre
régionale d'agriculture du
Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de
l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à
partir d'observations
ponctuelles. Il donne une
tendance de la situation
sanitaire régionale, qui ne
peut pas être transposée
telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale
d'agriculture du Centre-Val
de Loire dégage donc toute
responsabilité quant aux
décisions prises par les
agriculteurs pour la
protection de leurs cultures.

*Action pilotée par le
Ministère chargé de
l'agriculture et le ministère
chargé de l'écologie avec
l'appui financier de l'AFB,
par les crédits issus de la
redevance pour pollutions
diffuses attribués au
financement du plan
Ecophyto.*

EN BREF

- Mildiou : le seuil de nuisibilité devrait être atteint seulement dans les prochains jours sur les secteurs de St Léonard en Beauce et La Chapelle Vicomtesse. Les fortes chaleurs qui devraient s'installer la semaine prochaine ne sont pas favorables au développement des cycles du mildiou.

CONTEXTE

Un foyer de mildiou a été observé en début de semaine dans une parcelle de variété Ratte sur la commune de Villeau (Eure-et-Loir). Il s'agit de la première observation de mildiou pour cette campagne 2019 dans le réseau Vigiculture Centre.

Pour l'instant l'environnement reste globalement sain. Ce qui s'explique par un inoculum primaire très faible en début de campagne. En effet, la deuxième moitié de la campagne 2018 a été très défavorable au mildiou en région Centre et le début d'année 2019 a été marqué par des gelées tardives qui peuvent détruire le mycélium.

MILDIU

Rappel : les repousses sont des réservoirs pour le mildiou. Ne pas attendre que la végétation se développe ni que les parcelles lèvent **pour les détruire le plus rapidement possible (Cf BSV n°2).**

Ces réservoirs représentant la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité (les spores de mildiou peuvent parcourir des distances supérieures à 1km).

Les repousses sur tas de déchets ou en culture doivent être détruites au plus vite pour limiter la source d'inoculum primaire pour les parcelles situées à proximité.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année les déclenchements sont basés sur les poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
 - **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
 - **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,
- + et que les conditions climatiques soient favorables à la libération de spores.**

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Situation au 21 juin 2019

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Département	Stations météo	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint	Niveau de risque au 18/06	Seuil de nuisibilité atteint ? du 21 au 23/06/19			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (00h)	Les 15 et 20/06/2019 (VS, VI et VR)	Faible	NON	NON	NON	11.2
	Chartres (02h)	Le 20/06/2019 (VS)	Faible	NON	NON	NON	6.8
	Guillonville (00h)	Les 14 et 18/06/2019 (VS, VI et VR)	Faible	NON	NON	NON	6
	Louville (00h)	Le 20/06/2019 (VS, VI et VR)	Faible	NON	NON	NON	3
	Pré-Saint-Evroult (00h)	Le 18/06/2019 (VS, VI et VR)	Faible	NON	NON	NON	2
	Viabon (00h)	Les 15, 18 et 19/06/2019 (VS, VI et VR)	Faible	NON	NON	NON	4.2
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (05h)	Le 16/06/2019 (VS, VI et VR)	Faible	OUI	OUI	OUI	1.5
	Ouzouer-le-Marché (06h)	Les 15, 18 et 20/06/2019 (VS, VI et VR)	Faible	NON	NON	NON	4
	St Léonard en Beauce (06h)	Le 15/06/2019 (VS, VI et VR)	Très fort	OUI	OUI	OUI	3.8
Loiret (45)	Amilly (06h)	Les 14, 15 et 20/06/2019 (VS, VI et VR)	Faible	NON	NON	NON	17.1
	Boisseaux (02h)	Les 14 et 15/06/2019 (VS, VI et VR)	Faible	NON	NON	NON	10.5
	Férolles (06h)	Les 14, 15 et 18/06/2019 (VS, VI et VR)	Faible	NON	NON	NON	25.5
	Gien (06h)	Le 15/06/2019 (VS et VI)	Faible	NON	NON	NON	13
	Outarville (08h)	Les 14, 15 et 18/06/2019 (VS, VI et VR)	Faible	NON	NON	NON	14.6
	Pithiviers (06h)	Les 14, 15 et 20/06/2019 (VS, VI et VR)	Faible	NON	NON	NON	21
Essonne (91)	Boigneville (06h)	Le 20/06/2019 (VS)	Faible	NON	NON	NON	20.8

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-contre ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : Du soleil et des températures élevées sont prévus pour les jours à venir, avec des températures comprises entre 14 et 30°C pour ce week-end. Elles devraient augmenter la semaine prochaine pour osciller entre 23 et 36°C. Des orages sont prévus pour les jours de jeudi, vendredi et samedi 29/06, mais les températures devraient demeurer élevées, entre 16 et 30°C.

Les températures élevées des jours à venir ne devraient pas être favorables au développement des cycles du mildiou sur la majorité des secteurs.

Sur la base des données prévisionnelles, le seuil de nuisibilité ne devrait être atteint que sur les secteurs de St Léonard en Beauce et La Chapelle Vicomtesse dans les 3 prochains jours.

Pour rappel, les modélisations Mileos se font sur des parcelles témoins non irriguées.

Rappel : pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe une réserve de spores (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.



**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**
<http://bsv.centre.chambagri.fr/>

